

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

Michel Pélieu, Président du Département des Hautes-Pyrénées a réuni le 19 novembre dernier les élus de la Commission Permanente afin de voter un ensemble d'aides et de dispositifs sur plusieurs compétences. **Zoom sur certaines d'entre elles (liste non-exhaustive) soutenues par le Département :**

SOLIDARITÉS TERRITORIALES

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : 723 000 € DE SUBVENTIONS ATTRIBUÉES

Dans le cadre de sa politique d'appui au développement des territoires, le Département apporte son soutien aux projets innovants vecteurs d'emploi, de création d'activité ou d'attractivité. **9 candidatures ont été retenues par le comité de sélection pour un montant de 723 000 €** dont, à titre d'exemple :

- **100 000 € attribués à la commune de Castelnau-Magnoac** pour la mise en sauvegarde de l'ancien hôtel-restaurant Dupont.
- **22 000 € attribués à Communauté de communes Adour Madiran** pour l'aménagement du centre de santé de Vic-en-Bigorre.
- **145 000 € attribués à la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées** pour la restructuration du centre nautique Paul Boyrie
- **200 000 € attribués à la SAS Viandes de Bigorre** pour la modernisation de l'abattoir.

DYNAMISATION DES COMMUNES URBAINES : 256 209 € ATTRIBUÉS

Le Département apporte son soutien aux projets des communes contribuant à l'amélioration du cadre de vie et au développement des services à la population. **4 dossiers de subvention ont été retenus pour un montant de 256 209 €** dont :

- **80 000 € attribués à la commune de Lannemezan** pour l'aménagement du pré Lagleize et la construction d'un city stade et d'un skate park.
- **50 000 € attribués à la commune de Bagnères-de-Bigorre** pour la mise en accessibilité des voiries.
- **26 209 € attribués à la commune d'Aureilhan** pour l'aménagement du centre-bourg par la création d'une aire de jeux.
- **100 000 € attribués à la commune de Tarbes** pour la construction d'un préau au complexe sportif Maurice Trélut.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

SOUTIEN AUX ÉLEVEURS FACE À L'INFLUENZA AVIAIRE

Un nouvel épisode d'influenza aviaire a sévi dans les Hautes-Pyrénées dès le mois de décembre 2020, impactant les filières volailles du territoire. Afin de soutenir les éleveurs, **le Département a décidé de prendre en charges les frais d'analyses et de dépistage** menés dans les élevages.

- **5 éleveurs haut-pyrénéens ont vu leurs frais d'analyses entièrement prise en charge par le Département.**

FONDS D'AMÉNAGEMENT RURAL

82 770 € ATTRIBUÉS AUX CANTONS DE LOURDES-1, DU MOYEN-ADOUR ET DE NESTE AURE LOURON

Dans le cadre de son budget 2021, le Département a affecté une dotation de 7,15 M€ au Fonds d'aménagement rural, permettant d'aider les communes et collectivités locales à financer une partie de leurs travaux d'aménagement.

82 770 € de subventions ont ainsi été attribuées aux communes du canton de Lourdes-1, du Moyen-Adour et de Neste Aure Louron, dont, à titre d'exemple :

- **16 659 € attribués à la commune de Poueyferré** pour les travaux énergétiques du bâtiment communal Le Château.
- **11 498 € attribués à la commune d'Allier** pour la mise en valeur des espaces publics rue des Prairies.
- **11 870 € attribués à la commune d'Aragnouet** pour des travaux de GSM téléphonie mobile de la zone du Néouvielle.

JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE

ACCUEILS ET CENTRES DE LOISIRS : 125 000 € ATTRIBUÉS

Le Département apporte son soutien aux accueils et centres de loisirs recevant des enfants. Une aide spécifique est accordée aux structures ne disposant pas d'hébergements.

- **33 structures d'accueil (associations, centres de loisirs, centres aérés...) bénéficient d'une subvention du Département pour un total de 125 000 €.**

CONTACT PRESSE :

Julien COURDESSES, Relations presse
Tél. : 05 62 56 78 44 - julien.courdesse@ha-py.fr